



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/1  
22 avril 2020



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-cinquième réunion  
Montréal, 25 – 29 mai 2020  
Reportée: 19 – 22 juillet 2020\*

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Questions financières :
  - a) État des contributions et des décaissements;
  - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources.
5. Données relatives au programme de pays et perspectives de conformité.
6. Évaluation :
  - a) Étude théorique révisée sur l'évaluation de la pérennité des réalisations du Protocole de Montréal;

\* À cause du coronavirus (COVID-19)

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

- b) Évaluation des réseaux régionaux d'administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone :
    - i) Étude théorique;
    - ii) Mandat de la deuxième étape;
  - c) Mandat de l'étude théorique sur l'évaluation des projets de démonstration sur des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète aux HCFC.
7. Mise en œuvre du programme :
- a) Rapports périodiques et rapport sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rapports;
  - b) Rapport global d'achèvement des projets 2020.
8. Planification des activités :
- a) Compte rendu sur l'état de la mise en œuvre du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2020-2022;
  - b) Retards dans la soumission des tranches.
9. Propositions de projets :
- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
  - b) Coopération bilatérale;
  - c) Programmes de travail :
    - i) Programme de travail du PNUD pour l'année 2020;
    - ii) Programme de travail du PNUE pour l'année 2020;
    - iii) Programme de travail de l'ONUDI pour l'année 2020;
  - d) Projets d'investissement.
10. Aperçu des programmes actuels de suivi, d'établissement de rapports, de vérification et d'octroi de permis et quotas exécutoires élaborés avec le soutien du Fonds multilatéral (décision 84/85).
11. Examen des projets de renforcement des institutions, y compris les niveaux de financement (décision 74/51(d)).
12. Questions en lien avec l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :
- a) Élaboration des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 : Projets de critères de financement (décision 83/65 d));
  - b) Document sur les stratégies, politiques générales et engagements possibles, ainsi que des projets et activités pouvant être intégrés à la phase I des plans de réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5, afin de limiter la croissance et d'assurer la réduction durable de la consommation de HFC (décision 84/54 b));

- c) Projet de lignes directrices sur la préparation des plans de réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 (décision 84/54 a));
  - d) Analyse des niveaux et modalités de financement de la réduction progressive des HFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (décisions 83/65 b) et 84/86 b) ii);
  - e) Rapport de synthèse décrivant les meilleures pratiques et moyens pour permettre au Comité exécutif d'envisager l'opérationnalisation du paragraphe 24 de la décision XXVIII/2 (décision 84/87 b));
  - f) Efficacité énergétique :
    - i) Document sur les moyens d'opérationnaliser le paragraphe 16 de la décision XXVIII/2 et le paragraphe 2 de la décision XXX/5 des Parties (décision 84/88);
    - ii) Cadre d'étude pour les consultations avec les institutions financières et de financement sur la mobilisation de ressources financières supplémentaires pour le maintien ou l'amélioration de l'efficacité énergétique lors du remplacement des HFC par des frigorigènes à faible potentiel de réchauffement de la planète dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation (décision 84/89);
  - g) Principaux aspects en lien avec les technologies de contrôle du sous-produit HFC-23 (décisions 84/90 et 84/91).
13. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.
14. Questions diverses.
15. Adoption du rapport.
16. Clôture de la réunion.
-